

Fonds des régions et ruralité - Volet 2
(FRR - Volet 2)

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Pour la période du
1^{er} janvier au 31 décembre 2024

La MRC de Mékinac, de par son entente signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, bénéficie d'une somme de 1 150 830 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 dans le cadre du nouveau Fonds des Régions et Ruralité - Volet 2 (FRR - Volet 2).

Afin de travailler collectivement sur des enjeux priorités et de mieux établir des actions répondant à des besoins réels et ciblés, les projets déposés dans le cadre du FRR - Volet 2 devront répondre à une, ou des priorités, établies suite aux consultations de la planification stratégique de la MRC Mékinac.

- Priorité 1 :** Développer et mettre en place un projet structurant et novateur, afin de répondre à un ou des besoins/enjeux territoriaux, tels que la main-d'œuvre;
- Priorité 2 :** Agir pour l'attractivité de la région (promotion, aménagement du territoire, logement potentiel, culture, places en garderie, transport ...);
- Priorité 3 :** Contribuer activement au développement du sentiment d'appartenance pour tous les citoyens de Mékinac en impliquant et consultant les gens;
- Priorité 4 :** Contribuer au développement touristique, en considérant, en priorité, les enjeux issus de la planification stratégique en tourisme;
- Priorité 5 :** Intégrer un projet qui favorise l'achat local ou qui incite à consommer localement;
- Priorité 6 :** Favoriser le développement de l'entrepreneuriat, ou de la culture entrepreneuriale, sur le territoire de la MRC de Mékinac;
- Priorité 7 :** Soutenir les projets de nos commerces, organismes, entreprises agricoles, entrepreneurs et industries afin qu'ils puissent aussi contribuer davantage au processus de diversification économique.

Au travers des priorités d'intervention, les projets déposés dans le cadre du FRR - Volet 2 devront viser à dynamiser notre milieu, favoriser la qualité de vie et le bien-être de la population et faire de Mékinac une région attractive, accueillante et inclusive, tout en misant sur des pratiques de développement durable.

Répartition du fonds dans diverses activités

Pour l'an 5 de l'entente 2020-2025, un montant de 1 541 561 \$ était alors disponible pour le développement de notre territoire et le soutien de projets structurants.

Le conseil des maires a donc réparti les sommes de la façon suivante :

- 200 000 \$ dédiés au volet entreprises privées, qui sont principalement destinés à favoriser le démarrage d'entreprises, la relève et le taux de survie des entreprises de moins de trois ans, et le soutien à l'innovation;
- 386 967 \$ pour de nouveaux projets régionaux et des ententes sectorielles. À cela s'ajoute un montant de 385 738 \$ provenant de sommes non affectées des années antérieures.
- 902 199 \$ pour les dépenses administratives de la MRC et en soutien au développement économique.
- 52 395 \$ pour les dépenses d'administration liées au Fonds des Régions et Ruralité - Volet 2.

Avec ces sommes, la MRC a soutenu le développement de projets structurants pour notre milieu et continué d'alimenter le dynamisme qui anime notre territoire.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez la liste des projets aidés par le FRR - Volet 2, ainsi que les montants octroyés totalisant 1 927 299 \$. Notez que plus de renseignements, il vous est possible de communiquer avec l'équipe de la MRC Mékinac.

Rapport détaillé des activités

PROJETS

- Investissement total des projets : 3 898 726,25 \$
- Participation financière du FRR-volet 2 : 1 665 215,50 \$
- Total de 35 projets

ENTENTES RÉGIONALES

- Investissement total des ententes : 8 112 527 \$
- Participation financière du FRR-volet 2 : 262 083 \$
- Trois ententes régionales.

TOTAL DES INVESTISSEMENTS

- Investissement total : 12 011 253 \$
- Participation financière totale du FRR-volet 2 : 1 927 299 \$

Priorité 1 d'intervention : Développer et mettre en place un projet structurant et novateur, afin de répondre à un ou des besoins/enjeux territoriaux, tels que la main-d'œuvre

Investissement total : 231 475 \$ Participation FRR - Volet 2 : 176 357 \$

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Coût total du projet	Contribution FRR – Volet 2
Municipalité de Grandes-Piles	FRR-G-24-03 - Améliorations parc municipal Flora-Marchand	120 125 \$	96 100 \$
Club de golf Le Saint-Rémi	FRR-G-24-07 Achat MULTI-VAC 772 pour ramasser les feuilles des arbres tombées	50 950 \$	34 137 \$
Régie des incendies Centre-Mékinac	FRR-G-24-12 Amélioration des mesures de protection en lien avec les maladies professionnelles liées aux contaminants de l'incendie	56 400 \$	45 120 \$

Priorité 2 d'intervention : Agir pour l'attractivité de la région (promotion, aménagement du territoire, logement potentiel, culture, places en garderie, transport...)

Investissement total : 1 271 001 \$ Participation FRR - Volet 2 : 514 719 \$

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Coût total du projet	Contribution FRR – Volet 2
Municipalité de Lac-aux-Sables	FRR-G-24-06 - Amélioration de la surface de la patinoire et terrain de tennis	86 195 \$	68 955 \$
Centre des loisirs de Saint-Adelphe	FRR-FÉL-24-03 - Festival Country	1 000 \$	1 000 \$
MRC de Mékinac	23-11-265 Plan de communication 2024	35 000 \$	35 000 \$
Municipalité de Saint-Séverin	FRR-L-24-01 - Aménagement de structures sportives de St-Séverin	128 750 \$	103 000 \$
MRC de Mékinac	2024 - Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	1 020 056 \$	306 764 \$
MRC de Mékinac	23-11-265 Plan d'action culturel 2024	42 500 \$	17 200 \$

Priorité 3 d'intervention : Contribuer activement au développement du sentiment d'appartenance pour tous les citoyens de Mékinac en impliquant et consultant les gens

Investissement total : 161 009 \$ Participation FRR - Volet 2 : 100 512 \$

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Coût total du projet	Contribution FRR – Volet 2
Tournoi M11 - M15 de St-Tite	FRR-G-24-08 Acquisition tableau indicateur aréna de St-Tite	82 680 \$	50 000 \$
MRC de Mékinac	23-11-265 Actions en loisir 2024	3 000 \$	3 000 \$
Municipalité de Lac-aux-Sables	FRR-G-24-05 - Amélioration du parc des 4J	39 895 \$	30 000 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	FRR-G-24-04 - Réinventons notre parc: Démarche participative et concertée	19 891 \$	15 512 \$
Municipalité de Sainte-Thècle	FRR-FÉL-24-10 - La Bavaroise	12 543 \$	1 000 \$
Gym GPS Énergie	FRR-G-24-13 - Courses du P'tit Shérif	3 000 \$	1 000 \$

Priorité 4 d'intervention : Contribuer au développement touristique, en considérant, en priorité, les enjeux issus de la planification stratégique en tourisme

Investissement total : 48 079 \$ Participation FRR - Volet 2 : 10 900 \$

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Coût total du projet	Contribution FRR – Volet 2
Association des motos anciennes du Québec	FRR-FÉL-24-04 - Exposition motos anciennes	16 579 \$	400 \$
Corporation de développement de la rivière St-Maurice	24-05-120 Balisage de la rivière St-Maurice 2024	31 500 \$	10 500 \$
Passion Escalade	FRR-FÉL-24-05 Festival 12 heures d'escalade	4 000 \$	1 000 \$

Priorité 5 d'intervention : Intégrer un projet qui favorise l'achat local ou qui incite à consommer localement

Investissement total : 36 000 \$ Participation FRR - Volet 2 : 23 000 \$

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Coût total du projet	Contribution FRR – Volet 2
MRC Mékinac	FRR-G-24-10 Projet de Noël	36 000 \$	23 000 \$

Priorité 6 d'intervention : Favoriser le développement de l'entrepreneuriat, ou de la culture entrepreneuriale, sur le territoire de la MRC de Mékinac;

Investissement total : 117 500 \$ Participation FRR - Volet 2 : 37 200 \$

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Coût total du projet	Contribution FRR – Volet 2
Brasserie au vieux 500 inc.	CIC-Juin-2024-Achat des actifs de Gestion Réjean Gagnon (Brasserie 500)	75 000 \$	20 000 \$

Priorité 7 d'intervention : Soutenir les projets de nos commerces, organismes, entreprises agricoles, entrepreneurs et industries afin qu'ils puissent aussi contribuer davantage au processus de diversification économique.

Investissement total : 2 033 662 \$ Participation FRR - Volet 2 : 802 528 \$

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Coût total du projet	Contribution FRR – Volet 2
Boutique Confort élégance inc.	CIC-Février-2024 - Achat d'inventaire démarrage	18 300 \$	9 000 \$
Anthony St-Amant (Le fer à pain)	CIC-Février-2024-Achat inventaire et équipements	20 000 \$	10 000 \$
9190-1926 Québec inc. (Construction Paul Béland)	CIC-Mars-2024-Actifs Réjean Magny élect et équipements	42 500 \$	20 000 \$
Quilles et frites inc.	CIC-Mai-2024-Améliorations locatives suite au rachat du salon de quilles Gloria Fullum	40 000 \$	20 000 \$
9524-6446 Québec inc. (Construction Richard Champagne)	CIC-août-2024-Rachat d'actions - Relève	40 000 \$	20 000 \$
9177-0123 Québec inc. (Batterie Mauricie)	CIC-Août-2024-Planification stratégique	8 133 \$	4 067 \$
Coop rivière Mattawin	CIC-Mars-2024-acquisition des actifs d'Altaï pour centre d'aventure Mattawin	20 000 \$	10 000 \$
Enveloppes universelles inc.	CIC-mai-2024-Agrandissement immeuble et achat d'équipements	40 000 \$	20 000 \$
Clinique dentaire Saint-Tite	CIC-Août-2024-Achat d'équipements / service de proximité	63 478 \$	20 000 \$
Les équipements Gaétan inc.	CIC-Août-2024-Construction d'une foreuse géotechnique	40 000 \$	20 000 \$
9310-2879 Québec inc (Halte VR St-Tite)	CIC-October-2024-Site web transactionnel	10 734 \$	5 367 \$
MRC de Mékinac	23-11-265 Actions agricoles	9 000 \$	9 000 \$
Mis-Mek-Communautaire	FRR-G-24-11 Amélioration Mis-Mek pour les familles	49 573 \$	39 659 \$
MRC de Mékinac	2024 - Service de développement économique de la MRC	696 950 \$	505 435 \$
MRC de Mékinac	2024 - Remaniement du service d'évaluation	934 994 \$	90 000 \$

En plus des divers projets mentionnés ci-dessus, certaines ententes sont financées par le FRR - Volet 2.

Investissement total : 8 112 527 \$ Participation FRR - Volet 2 : 262 083 \$

Priorité d'intervention	Titre de l'entente	Total engagé de l'entente	Contribution FRR – Volet 2
Contribuer activement au développement du sentiment d'appartenance pour tous les citoyens de Mékinac en impliquant et consultant les gens	Entente Vitalisation de la MRC de Mékinac - Volet 4	5 279 527 \$	207 792 \$
Développer et mettre en place un projet structurant et novateur, afin de répondre à un ou des besoins/enjeux territoriaux, tel que la main-d'œuvre	24-08-170 Entente sectorielle en développement social en Mauricie	1 030 000 \$	21 291 \$
Intégrer un projet qui favorise l'achat local ou qui incite à consommer localement	24-01-11 Entente sectorielle de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Mauricie 2024-2027	1 803 000 \$	33 000 \$

BILAN FINANCIER

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Enveloppe déléguée par le MAMH en 2024	1 517 561 \$
Revenus générés	24 000 \$
Engagements	(1 927 298,50) \$
Désengagements de projet antérieur	Aucun
Sommes disponibles pour nouveaux engagements	(385 737,50) \$
Sommes versées des projets 2024	1 822 843 \$
Sommes non versées	104 455,50 \$

BILAN FINANCIER CUMULATIF

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

Enveloppe déléguée par le MAMH	7 530 636 \$
Sommes résiduelles du FDT	625 001 \$
Revenus générés	61 338 \$
Engagements	(7 371 329) \$
Sommes disponibles pour nouveaux engagements	845 646 \$

Sommes versées en 2020	630 556 \$
Sommes versées en 2021	1 261 733 \$
Sommes versées en 2022	1 226 316 \$
Sommes versées en 2023	1 366 605 \$
Sommes versées en 2024	1 822 843 \$
Sommes non versées	1 063 276 \$